



Crédits photos : © stock.adobe.com

# OUTIL FACILITANT LA TRAÇABILITÉ DES EXPOSITIONS EN ENTRETIEN SANTÉ TRAVAIL : DÉMONSTRATION

OUTIL À DESTINATION DES ÉQUIPES  
PLURIDISCIPLINAIRES

# LE CONTEXTE : PRST 4 (2021-2025)

- L'outil est issu des travaux d'un groupe de travail partenarial intitulé « Amiante : Suivi médical » constitué dans le cadre du Plan Régional Santé Travail ARA n°4.

## Composition du groupe de travail

**Pilotes** : Cécile VERSET et Marie DEMOLLIENS (DREETS ARA)

**Membres actuels** : Professeur CHARBOTEL (UMRESSTE) / Docteur DIABATE (SSTi03) / Docteur DONIKIAN (CISTT) / Docteurs GUERY et WINNEFELD (BTPST)

- **Objectif de cet outil** : faciliter le suivi médical professionnel et post-professionnel des salariés (notamment exposés à l'amiante), dans le cadre de la mise en place des visites médicales post-exposition et de fin de carrière – rédaction de l'état des lieux et courriers afférents.
- Le contenu et la programmation de l'outil ont été conçus par le groupe de travail **puis testés par des médecins du travail volontaires** de façon à aboutir à une **version finalisée en Mai 2024**, mise en ligne sur le site de la DREETS ARA et diffusée aux SPSTi et SPSTa ARA.

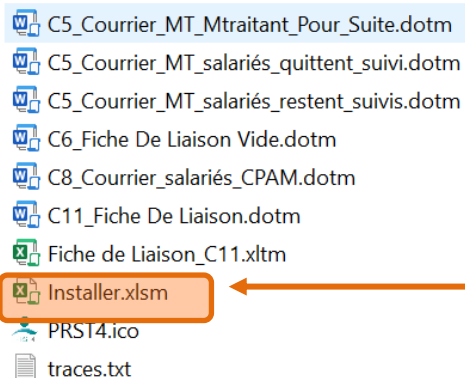


- Il s'agit d'un **fichier Excel** contenant des macros permettant de générer automatiquement des documents en format Word qui se rempliront automatiquement à l'aide des données renseignées dans l'outil :
  - **état des lieux des expositions**,
  - **courriers** adressés par le médecin du travail au **médecin traitant** suite à la visite post-exposition ou avant départ ou mise à la retraite,
  - le cas échéant, du **courrier** devant être adressé par le salarié à la **CPAM** pour suivi post-exposition / post-professionnel.
  
- **L'installation est simple** mais peut nécessiter parfois l'intervention du service informatique.



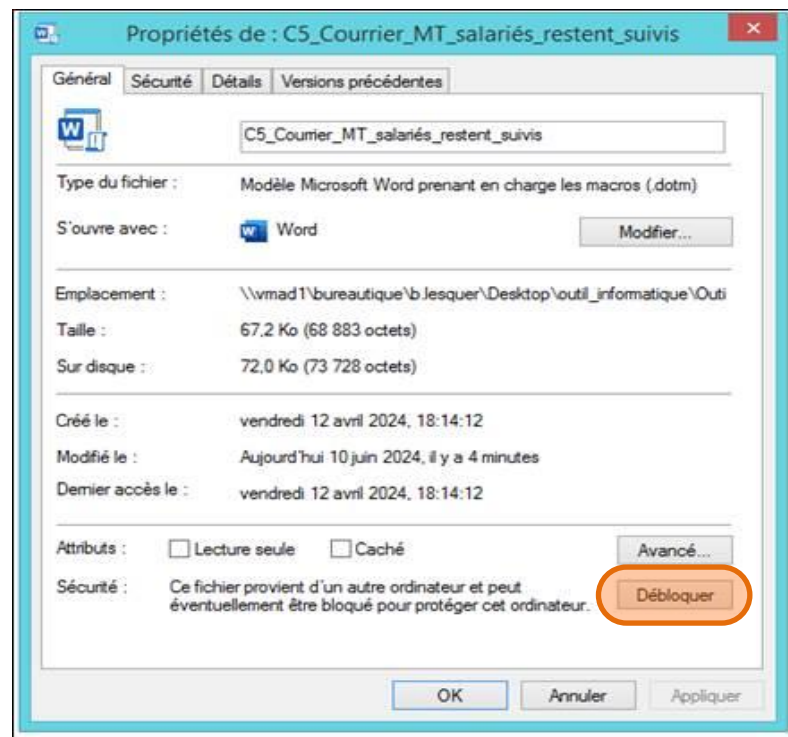
# INSTALLATION DE L'OUTIL.

1. Télécharger tous les documents transmis **dans un même dossier** sur l'ordinateur



3. **Cliquer sur le fichier installer**

2. **Dans certains cas**, en fonction des pare-feu et sécurité mises en place, **il peut être nécessaire de réactiver les macros** et de faire des documents des « documents approuvés » : cliquer « droit » sur les différents fichiers puis sur « propriétés » puis sur « débloquer » en tout en bas de l'onglet « général »



**Il peut être nécessaire dans certains cas de faire appel à votre service informatique pour vous aider.**

## 4. Activer les macros du document et se laisser guider par l'outil pour l'installation.

Installer les fichiers de l'assistant des fiches de suivi 

Pour installer l'assistant de fiches de suivi, il faut que vous ayez copié tous les fichiers de la livraison, y compris celui-ci, dans un même répertoire. Chaque fois que vous verrez un avertissement comme celui-ci, vous devez cliquer sur le bouton "Activer le contenu" en haut de cet écran pour autoriser l'exécution des programmes

 AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ Les macros ont été désactivées.  1

Si tous les fichiers de la livraison sont dans le même dossier, et que vous avez éventuellement activé le contenu de l'avertissement de sécurité, cliquez sur le bouton ci-dessous pour lancer l'installation. Cette opération peut durer quelques secondes, pas d'inquiétude !

2

L'installation est maintenant terminée. 3

Les modèles sont maintenant rangés dans le répertoire suivant: <D:\Marie\Modèles Office personnalisés\Fiches De Liaison>  
C'est dans ce répertoire que vous trouverez notamment les modèles de documents que vous pourrez adapter à votre charte graphique si vous en avez une.

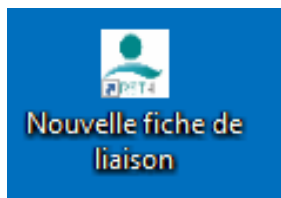
Pour créer une nouvelle fiche de suivi, il vous suffit de double-cliquer sur cette icône que vous trouverez sur votre bureau  

L'avertissement de sécurité apparaîtra lors du premier lancement. Activez le contenu comme vous l'avez fait pour ce programme.

4

## 5. Fermer Excel.

## 6. Cliquer sur la nouvelle icône qui s'est installée sur le bureau de votre ordinateur.



## VISITE DE FIN D'EXPOSITION :

### M. CHARPENTIER NÉ EN 1980

Période	Poste de travail	Exposition
1998-2014	Charpentier / couvreur – démonteur fibrociment	Amiante Postures Manutention Bruit
2014-2024	Charpentier / activité en atelier	Poussières de bois

## VISITE DE FIN DE CARRIÈRE

### M. USINE NÉ 1962

Période	Poste de travail	Exposition
1979-2000	Agent de fabrication PVC	CVM Travail posté/nuits Bruit Manutention
2001-2024	Technicien de maintenance	Amiante CVM Bruit Posture





## Autres outils disponibles sur le site de la DREETS ARA.

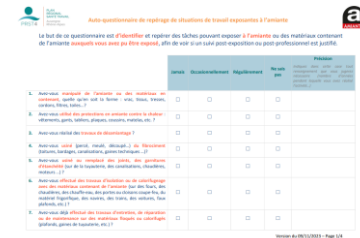
### Documents à destination des entreprises

- Document d'information à destination des salariés et des employeurs : **plaquette relative au suivi médical professionnel et post-professionnel des salariés exposés à l'amiante** prenant en compte les évolutions de la réglementation.

- **Auto-questionnaire** à l'attention des salariés pour l'identification des expositions à l'amiante.

### Documents à destination des équipes pluridisciplinaires des SPSTi

- **Outil permettant la rédaction d'avis argumentés** sur les modes opératoires SS4, les notices de poste, les durées de vacation et les stratégies d'échantillonnage (SS3 et SS4).
- **Trame de mode opératoire commentée** à destination des entreprises de SS4.

**AVIS DU MEDECIN DU TRAVAIL SUR LE MODE OPERATOIRE (R.4412-145)**  
Organisation de travaux susceptibles d'émettre des fibres d'amiante en sous-section 4

Entreprise	
Préférence du mode	
Date de rédaction	
Nom, fonction du lecteur	
Date de lecture	
Nom du médecin du travail	

**AIDE A LA REDACTION D'UN MODE OPERATOIRE (MO) (R.4412-145)**

Dans le cadre du Plan National de Santé au Travail (PNST) 2006-2010, la DREETS et les Services de Santé et d'Hygiène Industrielle ont mis en œuvre un outil d'aide à la rédaction des modes opératoires (et d'identification et au premier de réaction amiantés (PRM)).

Cette trame de mode opératoire synthétise les informations devant obligatoirement figurer dans un mode opératoire, au regard de la réglementation. Des conseils, précisions techniques, obligations, sont présentés dans le document.

Ce document est complémentaire de la formation obligatoire SS4 pour les entreprises techniques qui réalisent des modes opératoires.

**Notes :**

- Les modes opératoires doivent être rédigés pour chaque processus ou protocole correspondant à un ouvrage technique complexe, techniques denses et soumis à un contrôle strict de qualité.
- Il ne doit pas contenir de données changeantes (c'est-à-dire des données qui peuvent varier au cours du temps, telles que les références bibliographiques, les données de qualité, les dates, les noms, les adresses, etc.).
- Il doit être rédigé par un technicien expérimenté ou un responsable technique ou un professionnel de santé au travail.
- Une fois rédigé, le mode opératoire doit être relu et validé par un responsable technique ou un professionnel de santé au travail.
- Le mode opératoire doit être remis au Service d'Hygiène Industrielle (SHI).

Mode opératoire	SS3	SS4	SS4	SS4	SS4	SS4
	Exposé	Non Exposé	Exposé	Non Exposé	Exposé	Non Exposé
Mode opératoire						
Mode opératoire						
Mode opératoire						
Mode opératoire						

**Mots-clés :**

- Mode opératoire
- SS4
- SHI
- SHI
- SHI
- SHI

Page 1

# MERCI DE VOTRE ATTENTION

## Pour nous contacter :

Membres du groupe de travail	<a href="mailto:barbara.charbotel@univ-lyon1.fr">barbara.charbotel@univ-lyon1.fr</a> <a href="mailto:m.diabate@ssti03.fr">m.diabate@ssti03.fr</a> <a href="mailto:donikian@cistt.org">donikian@cistt.org</a> <a href="mailto:a.guery@btpst.fr">a.guery@btpst.fr</a> <a href="mailto:m.winnefeld@btpst.fr">m.winnefeld@btpst.fr</a>
DREETS	<a href="mailto:marie.demolliens@dreets.gouv.fr">marie.demolliens@dreets.gouv.fr</a> <a href="mailto:cecile.verset@dreets.gouv.fr">cecile.verset@dreets.gouv.fr</a>